

# MANDAT ASSEMBLEE GENERALE

Le(s) soussigné(s),  
Monsieur et/ou Madame ..... [nom, prénom],  
domicilié(s) à ..... [adresse],  
numéro de registre national + état civil .....

[en cas de société]

La ..... [nature et dénomination sociale],  
ayant son siège à ..... [adresse],  
numéro d'entreprise ....., ici représentée par  
Monsieur et/ou Madame ..... [nom, prénom],  
domicilié(s) à ..... [adresse],  
en sa/leur qualité de ..... [vérifier la qualité du signataire  
et son pouvoir de représentation dans les statuts ou la procuration]

Copropriétaire de l'immeuble sis à: .....  
pour la quotité: .....

octroie par la présente **mandat** à: .....  
domicilié à .....  
ou, en cas d'empêchement de ce dernier, à .....  
domicilié à .....

## dans le but:

- D'assister à l'assemblée générale des copropriétaires de l'immeuble indiqué ci-avant,  
..... dont la date est fixée au .....
- De le/la représenter et y exercer tous les droits qu'il/elle pourrait exercer.
- De participer en son nom à toutes les délibérations, décisions ainsi qu'aux scrutins.
- De signer tout document nécessaire pour la gestion.
- De le subroger et, en général, faire le nécessaire pour assurer sa représentation à l'assemblée générale et, dans le cas où celle-ci serait reportée avec le même ordre du jour, à l'assemblée suivante.

Fait à ..... le ..... (\*)

(\*) Date, signature et formule manuscrite « BON POUR MANDAT »

- Conformément à l'article 3.87, § 7 du Livre 3 du Code civil, nul ne peut accepter plus de trois mandats.  
Toutefois, un mandataire peut recevoir plus de trois procurations de vote si le total des voix dont il dispose lui-même et de celles de ses mandants n'excède pas 10 % du total des voix affectées à l'ensemble des lots de la copropriété.
- Le syndic ne peut accepter aucun pouvoir